

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 5 (1914)

Vorwort

Autor: Guex, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, en 1913, a été élaboré sur le même plan que les années précédentes. Après quelques mots d'introduction, on y trouve l'Histoire de la Conférence suisse des Chefs des Départements de l'Instruction publique, par le regretté A. Huber, secrétaire permanent de la Conférence, puis quelques notes succinctes sur la Conférence des Chefs des Départements de la Suisse romande, par Henri Mégroz, secrétaire de la Conférence romande. Dans le Canton de Vaud au point de vue scolaire, le soussigné a tenté de marquer les principales étapes parcourues par l'école vaudoise, d'en suivre l'évolution et de renseigner sur l'état actuel des institutions scolaires du Pays de Vaud. Cette monographie n'a pas la prétention de présenter un tableau complet du développement des institutions scolaires vaudoises. Elle se borne à donner un aperçu général de l'Instruction publique à ses divers degrés. M. Henri Gobat a fait une étude serrée de la question de l'Examen des aptitudes physiques des recrues, de 1906 à 1910. Tandis que M. Richoz caractérisait les Tendances nouvelles en géographie, M. Henchoz nous donnait un Aperçu des principales questions d'hygiène scolaire abordées dans les années 1911-1912 et M. Knapp établissait le Bilan géographique d'avril 1911 à janvier 1913.

La Deuxième et la Troisième partie du volume n'ont pas subi de modifications notables.

* * *

L'Annuaire de 1914 consacre une innovation. Dans notre introduction-programme, en 1910, nous écrivions : « Placés entre quatre puissants voisins, entre quatre peuples de grande civili-

sation, nous subissons le contre-coup des mouvements d'opinion qui se manifestent en dehors de nos frontières. N'y aurait-il pas tout profit pour nous à connaître, par exemple, l'organisation scolaire française de la troisième République, celle d'un Etat de l'Allemagne ou celle de pays aussi avancés au point de vue scolaire que la Suède, la Norvège, le Danemark ou même la Belgique? Des renseignements précis sur l'école anglaise et américaine ne seraient, certes, pas dépourvus d'actualité non plus. »

Une interprétation raisonnée de la législation scolaire actuelle en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves, en Italie, est de nature à orienter le lecteur par les comparaisons et les rapprochements avec notre organisation scolaire suisse.

C'est à remplir cette partie de notre programme qu'est destiné l'article Les lois scolaires et l'organisation de l'enseignement public en France. Son auteur est M. Pinset, inspecteur de l'enseignement primaire à Melun (Seine-et-Oise). En lisant son article, on peut se faire une idée nette et exacte de ce qu'est, dans son ensemble, l'enseignement public français et surtout l'enseignement primaire, les conditions dans lesquelles il fonctionne, de ce qu'il présente de bon et aussi de ce qu'il présente d'imparfait. La préoccupation de l'auteur a été d'être vrai, de dire les choses comme elles sont. Le tableau, cela va sans dire, présente quelques ombres. On ne saurait s'en étonner. Quelles institutions humaines peuvent échapper à la critique? Le lecteur attentif trouvera sans doute des lacunes dans ce travail. Il était difficile, en quelques pages, de traiter complètement un sujet qui remplirait un gros volume. L'auteur s'est borné à ce qui a paru le plus actuel et le plus caractéristique, laissant de côté ou ne citant qu'en passant les écoles pratiques de commerce et d'industrie, les écoles manuelles d'apprentissage, les œuvres post-scolaires. Dans la discussion des programmes, M. Pinset s'est limité à deux ou trois points, ceux qui, depuis quelque temps, ont attiré le plus l'attention publique. De même, la Ville de Paris a une organisation scolaire distincte, et, sur certains points, exceptionnelle, qui ne pouvait trouver sa place dans le cadre restreint d'un article.

L'hygiène scolaire n'a pas été oubliée. On trouve dans le volume un tableau détaillé des Dernières constructions scolaires en Suisse romande, par L. Henchoz.

Après Zurich, le Valais et Vaud, le canton de Fribourg a trouvé, dans M. le Dr Julien Favre et M. Maxime Berset, des historiographes avertis. Leur monographie, le Canton de Fribourg au point de vue scolaire, donne tous les renseignements désirables sur le développement et l'état actuel des écoles fribourgeoises, primaires, secondaires et supérieures. Dans Maîtres et Ecoliers, M. Henri Mercier, doyen de la section classique du Collège de Genève, nous envoie des pages érudites sur une question très controversée de la pédagogie française.

Deux chroniques terminent le volume. Les auteurs y font la nomenclature des principaux événements survenus dans le domaine de la géographie et de l'astronomie au cours de la dernière année.

Telle est la matière de la Partie générale de l'Annuaire de 1914.

Nous espérons que l'Annuaire répondra toujours mieux au but qui lui a été assigné : en faire un guide sûr et précis pour les professionnels de l'enseignement et pour tous ceux qui, en Suisse et à l'étranger, désirent être renseignés sur le fonctionnement des institutions scolaires suisses et le mouvement actuel des idées pédagogiques. Il sera alors, comme le dit Henri Bernès, directeur de la Revue, l'Enseignement secondaire, « non-seulement un répertoire de renseignements, mais il renfermera des exposés personnels et apportera à la littérature pédagogique de langue française une contribution utile et originale ».

F. G.

